



Maité nous a quitté,

Triste devoir qui m'échoit, celui de dire adieu à notre amie, au nom de tous.

C'est avec une réelle tristesse et une profonde émotion que nous avons appris sa disparition. Certes nous la savions malade, mais sa volonté à guérir et son optimisme nous surprenait. Et pourtant la triste réalité a jeté la consternation dans notre commune.

C'est avec joie et spontanéité qu'elle avait accepté d'être conseillère municipale.

Elle s'était engagée très rapidement à travailler au service des habitants de la commune, car elle était très active, très sociable aussi ; mais surtout je crois qu'elle a laissé à chacun de ceux qui l'ont connue un souvenir particulier, marqué par sa personnalité, son dynamisme, une volonté pour les contacts humains.

Elle aimait rencontrer les personnes âgées, elle était heureuse de découvrir en eux ce quelque chose qui nous rend différent les uns des autres.

Elle avait lancé plusieurs projets sur l'action sociale en s'investissant avec beaucoup de ténacité et de discrétion, il nous faudra continuer ses travaux sans elle.

Certes, elle va nous manquer cruellement, mais nous allons vite nous apercevoir que son souvenir nous suivra. Pour le moment le sort nous paraît injuste, mais justement parce que nous l'aimions, Maité survivra dans chacun d'entre nous.

Je prie Yves son époux, ses enfants, sa famille de recevoir les condoléances officielles de la municipalité et l'expression personnelle de mon hommage douloureux.

B. LUSSAN